Chapitre 4

Fragilité et violence

par

Andrea Abel, David Hammond et Daniel Hyslop, Institute for Economics and Peace, et Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella, International Law and Policy Institute

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des résultats d'un examen des différentes dimensions de la fragilité : économique, environnementale, politique, sécurité et sociétale. Il commence par exposer les différents degrés de fragilité pour chaque dimension, en dressant une cartographie de la fragilité dans le monde actuel selon la dimension considérée, puis analyse les liens entre chaque dimension et la manifestation de différents types de violence. Il examine ensuite la corrélation statistique générale entre la violence et différents aspects de la fragilité, ainsi que la coexistence, l'articulation et les antagonismes entre fragilité et résilience.

Les formes directes de la violence politique et sociale ont servi de base à la sélection des indicateurs relatifs à la dimension sécurité du Cadre de l'OCDE sur la fragilité. Si ces formes de violence ont des implications incontestables pour la fragilité, on ne peut obtenir une vue complète de la situation en se focalisant exclusivement sur elles. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la violence comprend également les actes de privation et de négligence[1]. Cette violence, souvent appelée violence structurelle, recouvre toutes les formes que celle-ci revêt et qui, à l'intérieur d'une structure sociale, empêchent certains de ses membres de satisfaire leurs besoins élémentaires (Galtung, 1969). Si l'on adopte cette conception plus générale, il importe alors que les inégalités structurelles, en tant que formes de violence, soient incluses dans la mesure de la fragilité. À l'intérieur du Cadre de l'OCDE, ces formes de violence sont prises en compte dans les dimensions économique, politique et sociétale. Les sections qui suivent abordent tour à tour les cinq dimensions de la fragilité, en détaillant pour chacune la typologie de la fragilité.

Dimension économique

La dimension économique du Cadre de l'OCDE sur la fragilité est déterminée par des facteurs de risque qui peuvent être structurels ou de nature plus temporaire. Ces facteurs comprennent la dépendance vis-à-vis de la rente tirée des ressources, le nombre de personnes occupant un emploi vulnérable en proportion de l'emploi total, la dépendance vis-à-vis de l'aide et le nombre de jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation. Des variables macroéconomiques plus traditionnelles comme la taille de la dette publique, le taux de croissance du PIB et le taux de chômage représentent également d'importants facteurs de risque de fragilité économique.

Ces risques économiques sont atténués par un ensemble de facteurs liés à la capacité d'adaptation, qui comprennent le capital humain (niveaux d'instruction et d'emploi), la capacité des pouvoirs publics de faire adopter des politiques de soutien au développement du secteur privé et le degré d'éloignement par rapport aux marchés mondiaux. La sécurité alimentaire assure également une importante fonction de soutien à l'environnement économique général.

Ces facteurs de risque et de capacité d'adaptation peuvent être résumés par deux composantes principales, qui peuvent être définies, en termes généraux, comme ***les moteurs de croissance économique à long terme*** et ***les déséquilibres du marché du travail*** (tableau 4.1). Ces composantes mesurent deux types de fragilité économique importants, qui touchent à la faible capacité de développement d'un pays et au manque de débouchés économiques pour

certaines catégories de la population. Combinées ensemble, elles conduisent au niveau de fragilité économique le plus élevé.

Tableau 4.1. **Composantes de la fragilité économique**

Principales contributions à la première composante de la fragilité économique : *Moteurs de croissance économique à long terme*	**Principales contributions à la seconde composante de la fragilité économique :** *Déséquilibres du marché du travail*
Éducation : nombre moyen d'années de scolarisation chez les adultes âgés de 25 ans et plus, et espérance de scolarisation des enfants en âge d'entrer à l'école.	**Taux de chômage :** part de la population active qui est sans emploi mais disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.
Population active masculine : pourcentage d'hommes dans la population active.	**Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation :** proportion de jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni scolarisés ni en formation dans la population totale des jeunes du même groupe d'âge.
Qualité de la réglementation : perception de la capacité des pouvoirs publics de formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations rationnelles pour favoriser le développement du secteur privé.	**Population active féminine :** pourcentage de femmes dans la population active.
Éloignement : distance moyenne, pondérée par les échanges commerciaux, par rapport aux marchés mondiaux.	
Sécurité alimentaire : mesurée notamment par la prévalence de la sous-alimentation, l'adéquation moyenne de l'apport alimentaire, l'indice national des prix des produits alimentaires et l'instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires.	

Le tableau 4.2 présente de façon sommaire les caractéristiques de la dimension économique.

Tableau 4.2. **Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité économique**

Catégorie de contextes de fragilité	**Description**
Fragilité économique extrême	Absence de moteurs de croissance économique à long terme, absence de débouchés économiques individuels et niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide.
Fragilité économique forte	Niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et géographie économique peu propice à une croissance durable à long terme, mais niveaux modérés de débouchés économiques individuels.
Fragilité économique modérée	L'une des trois situations suivantes : niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et géographie économique peu propice à une croissance durable à long terme, mais niveaux élevés de débouchés économiques individuels ; ou faibles niveaux de débouchés économiques individuels et niveaux modérés d'indépendance économique ; ou sous-ensemble de pays développés (principalement d' Europe) conjuguant des niveaux de chômage et d'endettement public élevés et de faibles niveaux de dépendance économique vis-à-vis des ressources et de l'aide.
Fragilité économique faible	Deux types de situation : principalement des pays en développement bénéficiant de bonnes perspectives de croissance à long terme et d'un taux de chômage faible ; ou des pays développés affichant un taux de chômage faible, des réglementations économiques solides, un faible niveau de dépendance vis-à-vis des ressources et des conditions préalables favorables à la croissance économique à long terme.

L'Afrique subsaharienne est la région qui présente les contextes économiquement les plus fragiles, souvent caractérisés par une dépendance économique forte, des débouchés économiques individuels faibles et des moteurs restreints de croissance économique à long terme (graphique 4.1).

Graphique 4.1. **Dimension économique de la fragilité**

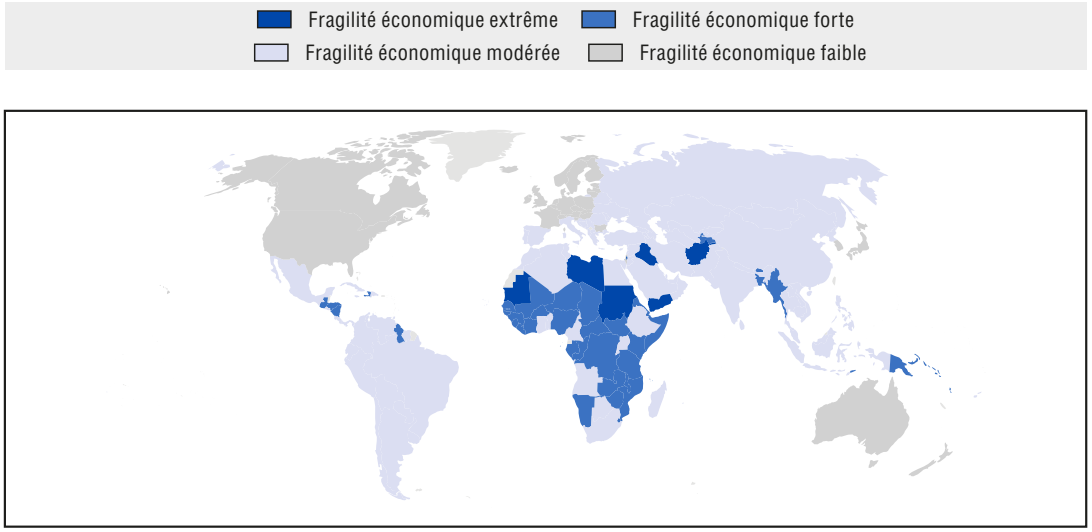

Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

La fragilité économique déterminée par les facteurs de risque impliquant une dépendance économique élevée et des débouchés économiques individuels faibles, associés à des conditions peu propices à la croissance économique, est corrélée avec des niveaux de violence plus élevés (graphique 4.2).

Le graphique 4.2 met en évidence des tendances distinctes selon les catégories de contextes économiquement fragiles. C'est dans la catégorie des contextes de fragilité économique forte que les taux d'homicides ou la violence sociale sont les plus élevés. Ces contextes sont caractérisés par de hauts niveaux de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et une géographie économique défavorable, mais certains affichent des niveaux de débouchés économiques individuels relativement modérés. Les contextes de fragilité économique extrême souffrent d'un cercle vicieux manifeste : l'absence de moteurs de croissance économique à long terme et de débouchés économiques individuels, couplée à des niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, attise la violence et les conflits, qui à leur tour renforcent la fragilité économique, et ainsi de suite.

La relation entre la situation économique et la violence au sein d'une société donnée a fait l'objet de nombreuses recherches et, comme la fragilité, apparaît étroitement liée au contexte. L'édition 2011 du *Rapport sur le développement dans le monde* a montré que les déterminants du recrutement par les organisations criminelles sont très semblables aux déterminants du recrutement par les groupes rebelles et les organisations terroristes (Banque mondiale, 2011). Une enquête menée dans six contextes fragiles a montré que les recrues des organisations rebelles et criminelles étaient en grande partie des jeunes motivés par des raisons à la fois économiques et identitaires, comme le chômage, le désœuvrement, la recherche du respect et l'auto-protection. En règle générale, ces raisons l'emportent sur le désir de vengeance, le sentiment d'injustice ou l'adhésion à la cause (Banque mondiale, 2011).[2]

Graphique 4.2. **Dimension économique, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)**

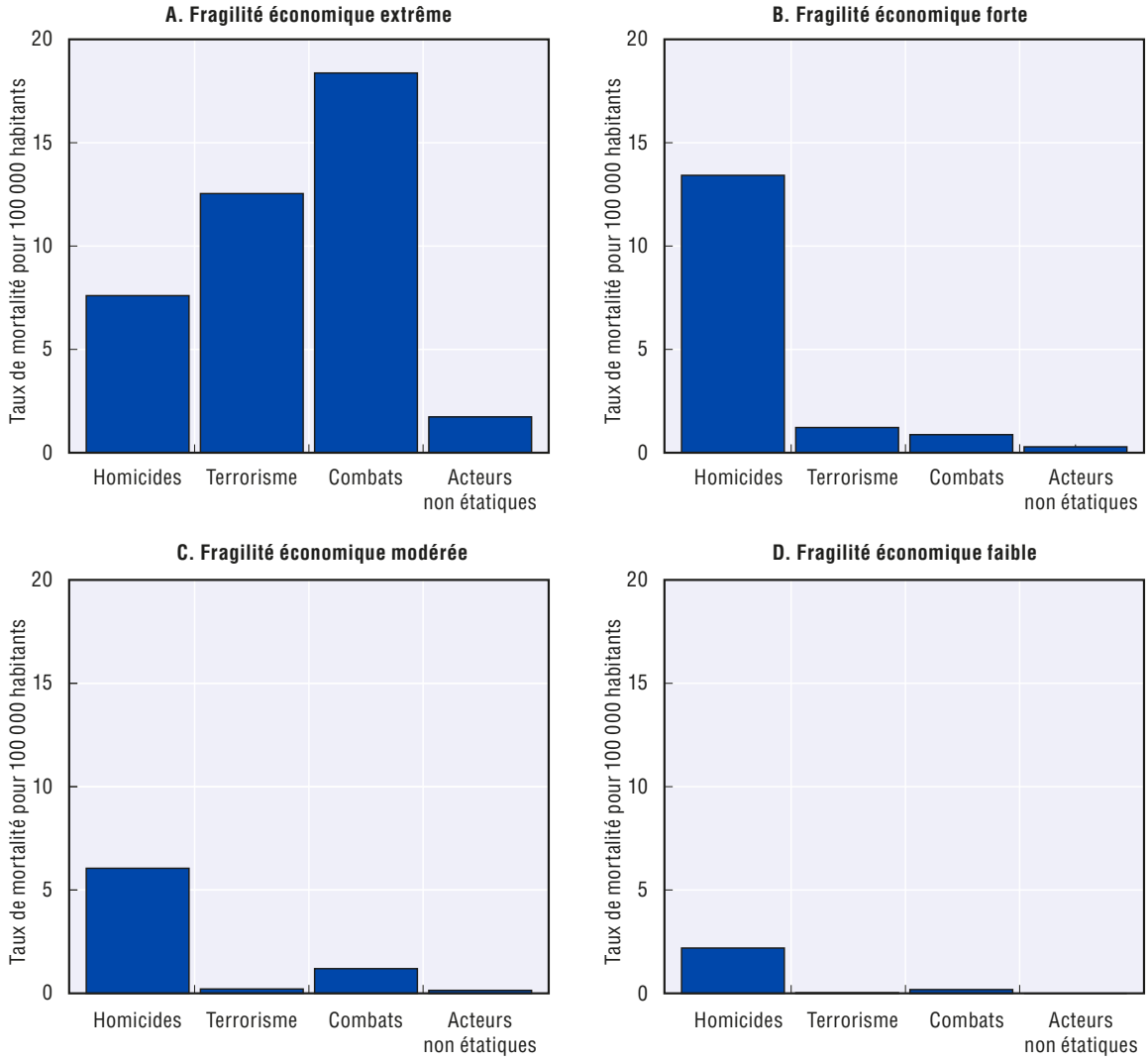

Sources : Les données sur les homicides proviennent de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC, 2013), *Global Study on Homicide 2013*, qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) du National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START) et ont été extraites sur le site www.start.umd.edu/gtd. Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, à l'adresse http://ucdp.uu.se/. Calculs des auteurs.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449550

La situation économique, le capital humain et les attentes interagissent également dans une mesure importante. Les facteurs d'incitation à la violence fondés sur des motivations sont exacerbés dans les contextes où les jeunes sont très instruits et capables d'analyser de manière critique le fossé entre la situation telle qu'elle est et la situation telle qu'elle devrait être selon eux. D'après une étude d'Urdal (2012), l'arrivée de diplômés de l'université sur un marché du travail qui n'est pas en mesure de les absorber peut contribuer à la radicalisation de ces jeunes et favoriser leur recrutement par des organisations militantes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Par ailleurs, comme les migrants qui arrivent en zone urbaine sont en grande majorité des jeunes, il s'ensuit un surpeuplement des établissements scolaires et une saturation du marché du travail. Lorsque la capacité d'adaptation en matière sociale et politique et sur le plan de la sécurité est faible, ces facteurs peuvent devenir des moteurs de violence politique.

Dimension environnementale

La dimension environnementale de la fragilité est déterminée par des facteurs de risque externes et internes comprenant la vulnérabilité face au risque de voir se produire des catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, inondations, sécheresse, cyclones ou tsunamis. Le risque environnemental se mesure également à l'aune de la qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de la prévalence des maladies infectieuses, du nombre de personnes déracinées et de la vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages. Plusieurs facteurs liés à la capacité d'adaptation peuvent atténuer ces risques : une société civile forte, l'état de droit et l'efficacité des pouvoirs publics, ainsi que la sécurité alimentaire.

Les composantes principales qui résument le mieux ces indicateurs de risque et de capacité d'adaptation peuvent être décrites dans les termes suivants : ***vulnérabilité des ménages, des populations locales et de l'État*** et ***risques de catastrophe naturelle***. Dans de nombreux contextes, c'est la fréquence élevée des aléas naturels, associée à une forte vulnérabilité des ménages, des populations locales et de l'État, qui accroît la fragilité environnementale (tableau 4.3).

Tableau 4.3. **Composantes de la fragilité environnementale**

Principales contributions à la première composante de la fragilité environnementale : *Vulnérabilité des ménages, des populations locales et de l'État*	**Principales contributions à la seconde composante de la fragilité environnementale :** *Risques de catastrophe naturelle*
Vulnérabilité socio-économique : capacité qu'ont les individus et les ménages de bénéficier de conditions de subsistance et de bien-être sûres et résilientes.	**Risque de catastrophe naturelle :** probabilité d'exposition à des phénomènes tels que séismes, tsunamis, inondations, cyclones ou sécheresse.
Santé environnementale : mesure les effets sur la santé, notamment en termes de qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement.	
Sécurité alimentaire : mesurée notamment par la prévalence de la sous-alimentation, l'adéquation moyenne de l'apport alimentaire, l'indice national des prix des produits alimentaires et l'instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires.	

Le tableau 4.4 présente de façon sommaire les caractéristiques de la dimension environnementale.

Tableau 4.4. **Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité environnementale**

Catégorie de contextes de fragilité	**Description**
Fragilité environnementale forte	Risque élevé de catastrophe naturelle, prévalence de maladies infectieuses et faible capacité d'adaptation des populations locales et de l'État.
Fragilité environnementale modérée	Risque modéré de catastrophe naturelle, prévalence de maladies infectieuses et capacité d'adaptation modérée des populations locales et de l'État.
Fragilité environnementale faible	Risque de catastrophe naturelle généralement moindre, faible prévalence des maladies, capacité d'adaptation élevée des populations locales et de l'État.

Le graphique 4.3 illustre l'état de fragilité environnementale dans le monde.

Graphique 4.3. **Dimension environnementale de la fragilité**

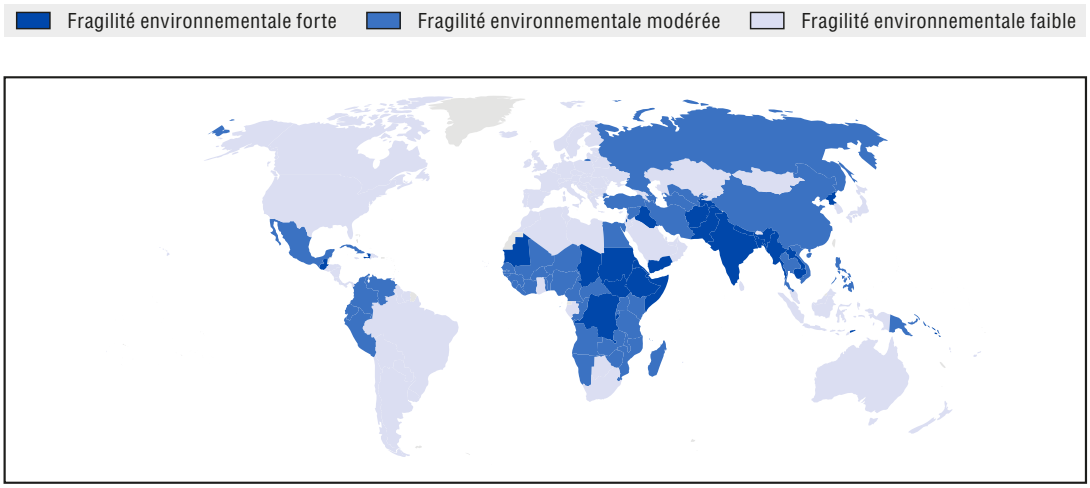

Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

La relation entre violence et fragilité environnementale est complexe (graphique 4.4).

Graphique 4.4. **Dimension environnementale, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)**

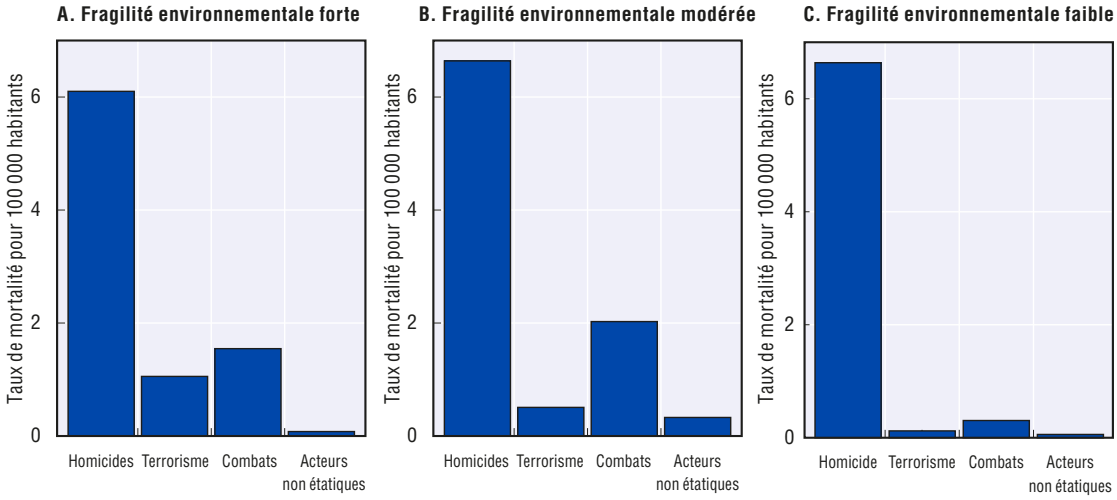

Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, www.start.umd.edu/gtd. Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, http://ucdp.uu.se. Calculs des auteurs.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449567

Le graphique 4.4 montre que les contextes de fragilité environnementale modérée et de fragilité environnementale élevée affichent des taux d'homicides et de décès liés aux combats très comparables, et qu'il n'existe pas de relation nette entre la variation des niveaux de fragilité environnementale et la violence interpersonnelle. Néanmoins, les conflits armés et le terrorisme sont plus fréquents dans les contextes de fragilité environnementale modérée et élevée.

Il n'est pas surprenant que la violence puisse se manifester dans les contextes où des risques environnementaux tels que les maladies infectieuses ou les catastrophes naturelles sont présents et où la capacité d'adaptation des populations locales et de l'État est faible. La relation entre les risques environnementaux et la fragilité liée à la violence peut cependant être complexe. C'est le constat qui ressort des travaux consacrés au lien entre changement climatique et conflits. Ainsi, une étude basée sur une méta-analyse de plus de 60 études constate que l'influence du changement climatique sur les conflits est substantielle et statistiquement significative à de nombreux niveaux d'agrégation géographique. Selon cette étude, une augmentation de la température ou des précipitations extrêmes d'un écart-type accroît la fréquence de la violence interpersonnelle de 4 % et les conflits intergroupes de 14 % (Hsiang, Burke et Miguel, 2013). Toutefois, d'autres travaux remettent cette étude en question, faisant valoir que les résultats des recherches scientifiques sur le changement climatique et les conflits sont ambigus et peu concluants (Buhaug et al., 2014).

Il n'en demeure pas moins que le changement climatique est un facteur de fragilité environnementale important, dans la mesure où il est étroitement lié à une probabilité accrue de menaces et aléas naturels pesant sur l'environnement. À ce titre, le changement climatique ne doit pas être perçu comme un vecteur de conflits en tant que tel, mais plutôt comme un facteur de stress qui peut aggraver le risque de violence et de conflit dans un contexte déjà fragile. L'interpénétration entre des institutions faibles et la fragilité sociale d'une part, et la vulnérabilité face au changement climatique d'autre part, est décrite par le terme d'articulation climat-conflits. Plus directement, des conditions climatiques changeantes et extrêmes amplifient la menace de conflit par au moins deux biais différents. Le premier est l'interruption de l'approvisionnement en ressources, qui accentue la pénurie de ressources (Theisen, Gleditsch et Buhaug, 2013). Le second est l'augmentation du risque de catastrophe naturelle et du risque associé de déplacement de population (GIEC, 2012). Les contextes caractérisés par des institutions faibles, des niveaux de pauvreté élevés et une économie dominée par l'agriculture sont particulièrement vulnérables face à ces multiplicateurs de la menace de conflit, et ils sont exposés à un risque plus élevé de se trouver pris dans l'articulation climat-conflits.

Dans un document hors-série de 2016 consacré à l'articulation climat-conflits, l'OCHA recense 20 pays confrontés à cette situation : Afghanistan, Bangladesh, Burundi, Cambodge, Érythrée, Éthiopie, Haïti, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Niger, Pakistan, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire lao (RDP lao), Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe (Bodanac, Hyslop et Valente, 2016). Ce document explique que les troubles sociaux, les haines intergroupes et la violence sexospécifique peuvent s'accentuer si les pouvoirs publics sont incapables de fournir les ressources requises pour faire face aux changements environnementaux ou aux dégâts provoqués par des conditions climatiques extrêmes, ou si le soutien international à l'adaptation au changement climatique est insuffisant. Conjuguée à la fragilité politico-économique et sociétale, cette situation peut contribuer à engendrer un conflit violent.

Dimension politique

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité, la fragilité politique est déterminée par des facteurs de risque tels que la persistance et l'instabilité du régime en place, l'existence d'une violence soutenue par l'État ou d'une terreur politique, et le niveau de corruption. Ces risques sont tempérés par une capacité d'adaptation globalement liée à la qualité des institutions

politiques et de la protection des droits humains, notamment, ce qui est particulièrement important, à la qualité du cadre juridique relatif à la protection et aux droits des femmes. La conjonction de ces facteurs de risque renforce l'instabilité des processus, événements ou décisions politiques et influe sur la faculté de s'adapter au changement et d'éviter l'oppression.

Les deux composantes principales de la fragilité politique qui résument le mieux ces indicateurs peuvent être globalement décrites en ces termes : ***mécanismes régulateurs présents dans les institutions politiques et protection des droits humains*** et ***stabilité politique***. Ainsi, la fragilité politique recouvre les principaux déterminants de la violence politique, ainsi que les mécanismes de contrôle et de restriction qui contribuent à prévenir l'apparition de la violence et à atténuer ses conséquences (tableau 4.5).

Tableau 4.5. **Composantes de la fragilité politique**

Principales contributions à la première composante de la fragilité politique : *Mécanismes régulateurs présents dans les institutions politiques et protection des droits humains*	**Principales contributions à la seconde composante de la fragilité politique :** *Stabilité politique*
Voix citoyenne et redevabilité : mesure la perception de la capacité qu'ont les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs dirigeants, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de la presse.	**Élections décentralisées :** indique si des élections sont organisées à l'échelon infranational et dans quelle mesure les autorités régionales peuvent agir sans ingérence de l'administration centrale.
Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif : indique dans quelle mesure le pouvoir exécutif respecte la constitution, les décisions de justice et l'indépendance du pouvoir judiciaire.	**Persistance du régime :** nombre d'années depuis lequel un régime politique est en place ; sert à mesurer l'instabilité.
Perception de la corruption : niveau de corruption perçu, tel qu'il ressort des évaluations des experts et des enquêtes d'opinion.	
Contraintes exercées par le pouvoir législatif sur l'exécutif : indique dans quelle mesure le corps législatif et les organismes publics sont capables de remettre en cause le pouvoir exécutif, ainsi que d'enquêter et d'exercer un contrôle sur lui.	
Terreur politique : niveau de la violence cautionnée ou perpétrée par l'État, comme les assassinats d'opposants politiques ou les brutalités policières.	

Le tableau 4.6 décrit sommairement les caractéristiques des catégories de contextes de fragilité politique issues de cette définition.

Tableau 4.6. **Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité politique**

Catégorie de contextes de fragilité	Description
Fragilité politique extrême	Contrôle démocratique très restreint et institutions politiques médiocres, faible niveau de protection des droits humains, niveau élevé de terreur politique.
Fragilité politique forte	L'une de ces deux situations : faible contrôle démocratique avec des institutions politiques centralisées et un faible niveau de protection des droits humains, ou des institutions démocratiques médiocres et un faible niveau de protection des droits humains.
Fragilité due à une forte centralisation de la direction de l'État	Faible contrôle démocratique mais institutions politiques fortes et centralisées, faible niveau de protection des droits humains, niveau élevé de terreur politique.
Fragilité politique modérée	Niveau modéré du contrôle démocratique et de la protection des droits humains, mais existence de sources d'instabilité politique.
Fragilité politique faible	Institutions démocratiques décentralisées fortes à modérément robustes, niveau de protection des droits humains modéré à relativement élevé.

Le graphique 4.5 présente une cartographie de ces niveaux de fragilité politique.

Graphique 4.5. **Dimension politique de la fragilité**

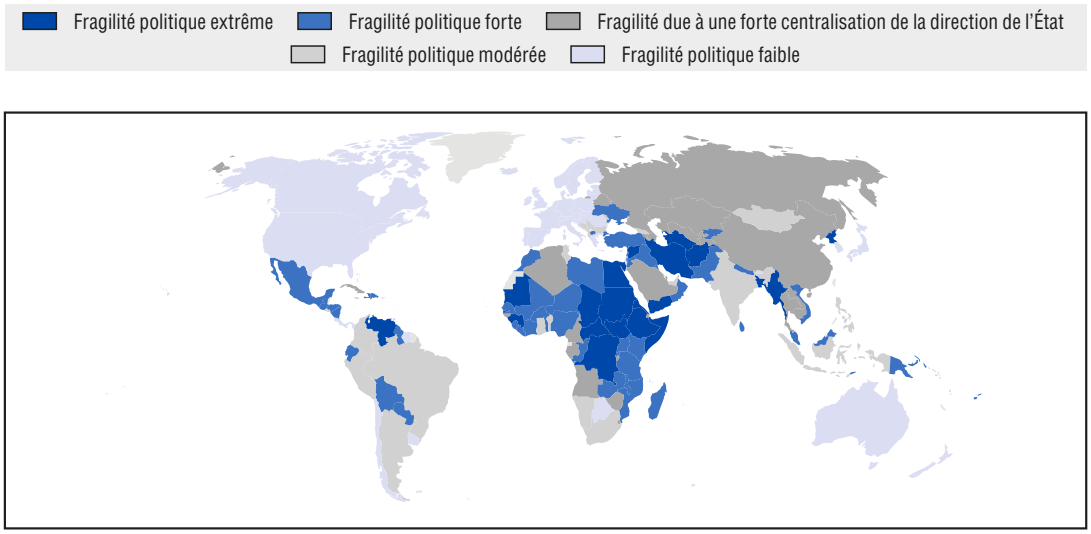

Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

Les contextes où la fragilité est due à la forte centralisation de la direction de l'État présentent des niveaux de violence très faibles et comprennent l'Arabie saoudite, Cuba, la Fédération de Russie, la RDP lao, la République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), la Thaïlande et le Zimbabwe. Ces faibles niveaux de violence pourraient résulter de distorsions statistiques ; par exemple, la taille de la population chinoise exerce un effet de distorsion sur le taux obtenu à partir d'un calcul pour 100 000 habitants. Néanmoins, les niveaux de terrorisme, de décès liés aux combats et de décès causés par des acteurs non étatiques pour cette catégorie restent faibles par rapport aux autres catégories de contextes de fragilité politique. La présence d'institutions politiques fortes et centralisées et des niveaux élevés de terreur politique perpétrée par l'État peuvent permettre de juguler la violence par le recours à des mécanismes et des ressources dont ne disposent pas les contextes modérément fragiles aux institutions politiques plus faibles. Même si certaines formes de violence y sont relativement faibles, ces contextes n'échappent pas à la fragilité. La centralisation des pouvoirs peut engendrer des systèmes qui ont une capacité limitée d'adaptation au changement (Taleb et Treverton, 2015). De plus, la violence contre les citoyens cautionnée par l'État est une manifestation de l'effondrement de la légitimité de ce dernier, laquelle a été définie par la recherche comme un indicateur majeur de la fragilité. Enfin, la répression exercée par l'État contraint souvent les groupes d'opposants à se tourner vers d'autres moyens pour exprimer leur désaccord, notamment les actes de violence (Regan et Norton, 2005).

Le graphique 4.6 montre que les taux de décès violents varient selon les types de contextes de fragilité politique. Les contextes de fragilité politique forte présentent des niveaux élevés de violence sous toutes ses formes, et sont en situation de conflit ou l'ont été dans leur histoire récente. S'agissant des types particuliers de violence, les taux les plus élevés de décès par habitant dus au terrorisme sont observés dans des pays où le pouvoir législatif impose certaines contraintes à l'exécutif mais qui, par ailleurs, affichent un niveau de violence politique élevé. Ces pays comprennent l'Iraq, le Mali, le Nigéria et le Pakistan. Cette situation illustre les liens étroits qui existent entre la terreur politique et la violence qu'exercent des acteurs non étatiques avec des tactiques terroristes. Entre 1989 et 2014, près de 90 % de l'ensemble des attentats terroristes ont été commis dans des pays où la terreur politique était répandue (IEP, 2015).

Graphique 4.6. **Dimension politique, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)**

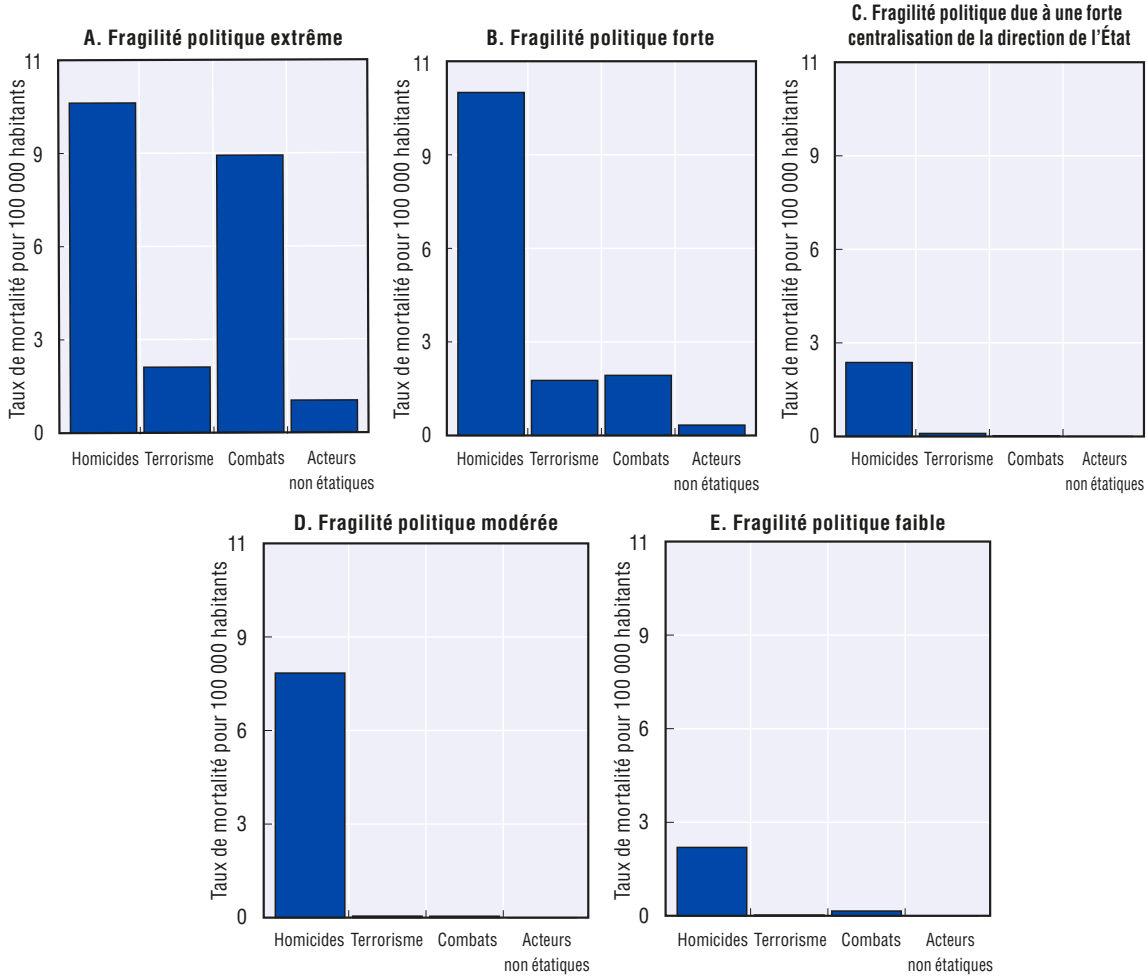

Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, www.start.umd.edu /gtd. Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés, Base de données v.4-2015, 1946-2014, http://ucdp.uu.se. Calculs des auteurs.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449575

Les régimes politiques dans les contextes fragiles se répartissent entre trois grands types : les régimes visant l'intérêt commun, les régimes pratiquant une redistribution ciblée et les régimes faibles ou défaillants (Anten, Briscoe et Mezzera, 2012). Dans les contextes où il y a recherche de l'intérêt commun, le gouvernement peut être désireux d'augmenter l'offre de services mais ne pas disposer des ressources requises pour y parvenir. Dans les contextes où est pratiquée une redistribution ciblée, le gouvernement peut investir dans le renforcement des capacités, mais le produit de l'impôt et d'autres ressources sont redistribués au profit d'un groupe précis. Dans les contextes où le régime est faible ou défaillant, le gouvernement n'est pas en mesure d'assurer le renforcement des capacités et ne sert les intérêts d'aucun groupe particulier. Comme l'a montré le chapitre 2, les indicateurs de développement classiques, tels que la pauvreté et les inégalités, ne constituent pas en eux-mêmes des facteurs prédictifs de violence. Du reste, dans de nombreux contextes pauvres, la violence n'est pas présente. La violence à grande échelle tend néanmoins à découler de la politisation de facteurs tels que la pauvreté et les inégalités (Ncube, Jones et Kayizzi-Mugerwa, 2013 ;

Vallings et Moreno-Torres, 2005). La fragilité peut se manifester dans des contextes où les dirigeants, les élites ainsi que les groupes et les acteurs violents non étatiques entrent dans une dynamique de conflit où la violence devient rentable (Muggah, 2010).

Dimension sécurité

La dimension sécurité a pour objet de rendre compte de la violence directe et des moyens d'adaptation institutionnels qui servent à prévenir ou à atténuer la violence. Le risque ou la présence de violence directe sont mesurés par le taux d'homicides, le niveau de la criminalité violente organisée, le nombre de décès causés par des acteurs non étatiques, l'impact du terrorisme, le nombre de décès liés aux combats dans les guerres conventionnelles et le niveau de la violence domestique. Les indicateurs de la capacité d'adaptation concernant la dimension sécurité comprennent le nombre de policiers et d'agents de sécurité armés conjugué à la présence de l'état de droit et au degré de contrôle de l'État sur le territoire. Est également prise en compte l'existence d'alliances internationales officielles en matière de sécurité, qui sont associées à des niveaux plus faibles de conflit entre États (tableau 4.7).

Tableau 4.7. **Composantes de la fragilité en matière de sécurité**

Principales contributions à la première composante de la fragilité en matière de sécurité : *État de droit et contrôle de l'État sur le territoire*	**Principales contributions à la seconde composante de la fragilité en matière de sécurité :** *Conflits armés, terrorisme, criminalité organisée et violence interpersonnelle*
Risque de conflit : risque statistique de survenue de conflits violents au cours des 1 à 4 prochaines années, calculé à partir de 25 indicateurs quantitatifs libres d'accès.	**Taux d'homicides** pour 100 000 habitants.
Contrôle de l'État sur le territoire : pourcentage du territoire effectivement contrôlé par l'État.	**Nombre d'alliances officielles** entre les pays.
Niveau des activités criminelles violentes des organisations criminelles (trafic de drogue, trafic d'armes, prostitution, etc.).	**Décès liés aux combats par habitant :** mesurés en termes logarithmiques.
État de droit : perception du degré de confiance des agents dans les règles de la vie en société et de respect de ces règles par ceux-ci, représenté en particulier par la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux.	**Impact du terrorisme :** mesuré par le Global Terrorism Index (GTI), qui prend en compte le nombre de décès, d'attentats et d'incidents et le niveau des dommages matériels dus au terrorisme.

L'analyse statistique de ces indicateurs permet de les répartir entre deux composantes principales de la fragilité en matière de sécurité, qui peuvent être globalement décrites en ces termes : ***état de droit et contrôle de l'État sur le territoire*** et ***conflits armés, terrorisme, criminalité organisée et violence interpersonnelle***. La première composante est une mesure du niveau de fragilité en matière de sécurité, et la seconde classe les pays selon le type de fragilité qui y prédomine. En les conjuguant, la fragilité en matière de sécurité rend compte de la vulnérabilité des citoyens et de la société qui résulte de différentes formes de violence et de criminalité, y compris la violence politique et sociale (tableau 4.8).

Tableau 4.8. **Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité en matière de sécurité**

Catégorie de contextes de fragilité	Description
Fragilité extrême en matière de sécurité	Existence d'un conflit armé, activités terroristes importantes, nombre élevé de décès violents par habitant, présence de réseaux criminels, absence de contrôle de l'État sur le territoire, faiblesse de l'état de droit.
Fragilité forte en matière de sécurité	Faiblesse de l'état de droit, activités criminelles, taux d'homicides élevé, activités terroristes, cadre juridique sur la violence sexospécifique peu développé et, dans certains cas, conflit armé en cours ou récent.
Fragilité faible en matière de sécurité	Faibles niveaux de violence d'État et interpersonnelle et de criminalité organisée, capacité d'adaptation modérée à forte.

Comme on peut le voir sur le graphique 4.7, les contextes extrêmement fragiles du point de vue de la sécurité comprennent l'Afghanistan, l'Iraq, le Pakistan, la République arabe syrienne (ci-après la « Syrie »), la République centrafricaine, la Somalie, le Soudan, le Soudan

du Sud et le Yémen, qui figurent parmi les pays les plus violents du monde. Cependant, les taux sont presque aussi élevés dans la catégorie des contextes de forte fragilité en matière de sécurité, qui cumulent généralement faiblesse de l'état de droit, activités criminelles et activités terroristes. Cette catégorie comprend des pays tels que la Colombie et le Nigéria. L'ensemble des types de violence et les chevauchements existant entre eux correspondent au lien entre conflit et criminalité, appelé articulation conflits-criminalité.

Graphique 4.7. **Dimension sécurité de la fragilité**

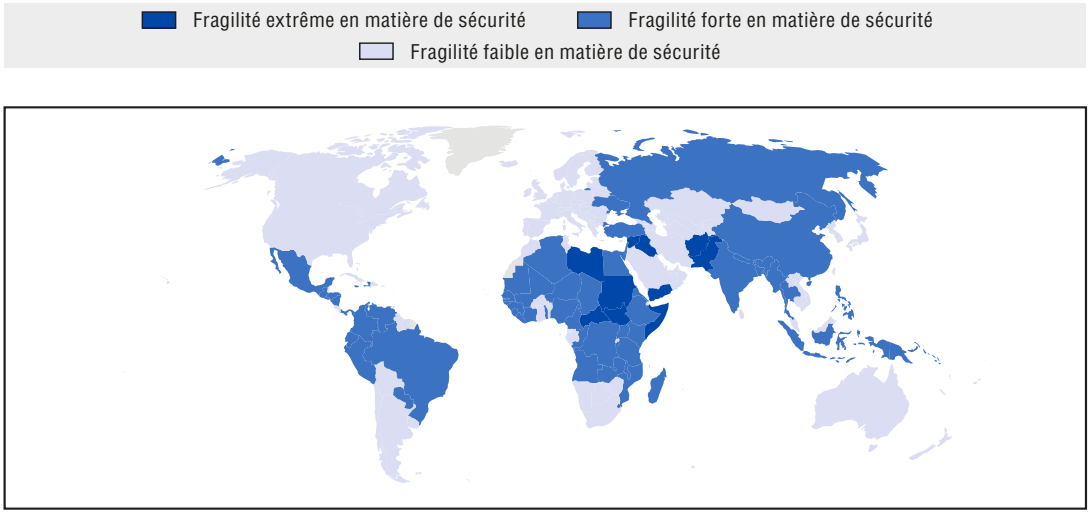

Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

Le graphique 4.8 montre que le nombre de décès dus à tous types de violence pour 100 000 habitants est sensiblement supérieur dans les contextes de fragilité extrême en matière de sécurité ; ces situations sont typiques de ce que l'on appelle l'articulation conflits-criminalité.

Graphique 4.8. **Dimension sécurité, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)**

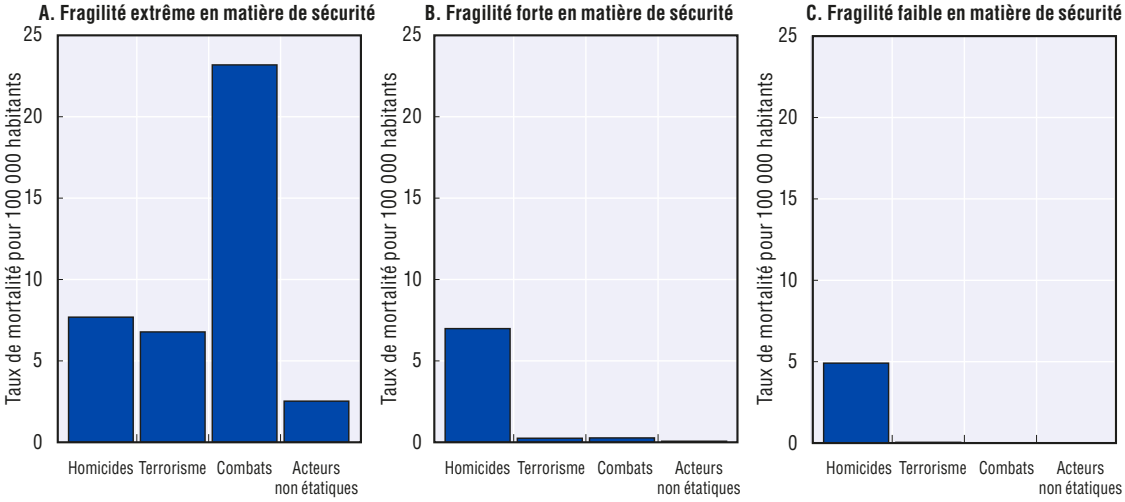

Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, www.start.umd.edu/gtd. Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, http://ucdp.uu.se. Calculs des auteurs.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449589

La criminalité et la violence criminelle peuvent être aussi dangereuses pour la stabilité du gouvernement que la violence des groupes rebelles et armés (Stepanova, 2010a). Les travaux de recherche sur le sujet ont toujours distingué la criminalité et les conflits armés sur la base de leurs motivations, la violence armée étant appréhendée à travers le prisme politique tandis que la criminalité est associée à la recherche du profit (Stepanova, 2010b ; de Boer, 2015a). Depuis quelques années, néanmoins, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que cette distinction est souvent artificielle ; il paraît désormais important de comprendre l'articulation conflits-criminalité et de s'y attaquer pour pouvoir prévenir la violence et consolider la paix après un conflit.

L'interpénétration des motivations des conflits et de la criminalité est une source majeure de fragilité dans les situations d'après-conflit. Dans ces situations, les individus qui tirent un profit des conflits armés passent souvent à la criminalité. Les combattants éprouvent les plus grandes difficultés à retrouver une vie normale lorsque les hostilités cessent. Pour les générations qui ont grandi pendant une guerre civile, la violence devient une norme dont il est difficile de s'affranchir (USAID, 2015). Les conflits provoquent souvent l'interruption des études, ce qui n'est pas sans conséquences pour les sociétés d'après-conflit : en effet, les personnes qui ont été privées d'une scolarité formelle ont peu de possibilités de mener une vie normale éloignée des réseaux violents ou criminels, même si elles le souhaiteraient (Özerdem et Podder, 2011).

La présence de criminalité pendant un conflit violent a également plusieurs effets sur le conflit lui-même. La pratique d'activités commerciales illicites assure un flux plus régulier d'argent, de stocks et d'armes qui prolonge l'état de violence. Elle a également un impact sur l'intensité de la violence (de Boer, 2015a). En effet, pour les groupes politiquement violents, l'accès à des flux illicites réduit la nécessité d'obtenir un soutien public pour mener leurs opérations, de sorte que les organisations rebelles ont moins à se préoccuper du risque de pertes civiles et peuvent s'engager dans des formes plus systématiques de violence (de Boer, 2015a).

L'articulation conflits-criminalité crée également de sérieuses difficultés pour la prévention des conflits, leur résolution et la consolidation de la paix après un conflit. Dans bien des cas, les menaces que fait peser la criminalité violente sur les contextes fragiles sortent du périmètre du droit international humanitaire, ce qui limite la capacité de la communauté internationale d'apporter des réponses aux crises qui s'ensuivent (de Boer, 2015a). Dans les situations d'après-conflit, à cause de la distinction traditionnellement faite entre conflits et criminalité, les factions criminelles, qui parfois ont joué un rôle déterminant pendant le conflit, ne prennent pas part aux négociations de paix (de Boer, 2015a). Cette non-reconnaissance laisse peu d'options aux organisations criminelles violentes après la fin de la guerre.

La quantité de ressources consacrée à la sécurité intérieure varie énormément selon les contextes fragiles, l'écart étant particulièrement marqué entre les contextes extrêmement fragiles et le reste du monde. Ce paramètre a une incidence sur leur aptitude à s'attaquer à l'articulation conflits-criminalité et sur l'efficacité des mesures qu'ils prennent dans ce sens. Les différences observées entre les contextes fragiles peuvent aussi s'expliquer par le fait que certains régimes autoritaires consacrent des dépenses considérablement plus élevées à la sécurité intérieure pour réprimer la contestation. Bien qu'il faille replacer les dépenses de sécurité dans un contexte plus large, des dépenses de sécurité faibles sont corrélées avec un état de droit déficient et l'impunité, ainsi qu'avec l'articulation conflits-criminalité présente dans un grand nombre de contextes fragiles recensés dans le Cadre défini par l'OCDE (graphique 4.9).

Graphique 4.9. **Moyenne des dépenses consacrées à l'ordre et à la sécurité publics (dépenses de sécurité intérieure), dernière année pour laquelle des données sont disponibles**

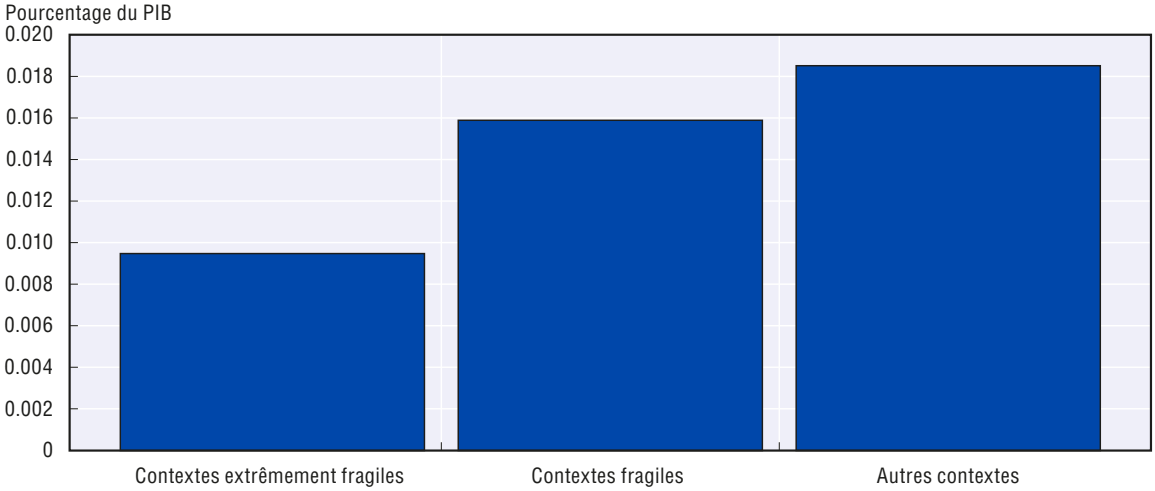

Sources : Données du Fonds monétaire international (FMI) sur les dépenses de sécurité intérieure. Calculs des auteurs

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449595

Les contextes extrêmement fragiles et fragiles présentent une autre caractéristique distinctive : le cadre juridique concernant la lutte contre la violence sexospécifique y est particulièrement peu développé. Ce point est important dans la mesure où il a été montré que la violence sexospécifique et les inégalités entre les sexes étaient statistiquement liées à la sécurité. Les inégalités entre les sexes sont l'une des principales manifestations des inégalités horizontales qui contribuent à déstabiliser les relations sociales et à affaiblir la résistance des sociétés face aux chocs (Baranyi et Powell, 2005). Pendant un conflit et/ou une crise, la survie d'une famille peut souvent dépendre du travail accompli par les femmes à la maison ou à l'extérieur.

Dimension sociétale

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité, la dimension sociétale est déterminée par la vulnérabilité face aux risques que font peser les inégalités verticales (par exemple, les inégalités de revenu) et les inégalités horizontales (inégalités entre groupes ethniques, religieux ou raciaux ou entre castes) sur la cohésion des sociétés. Les inégalités sociales entre les sexes, une forte urbanisation et un nombre élevé de personnes déplacées dans un contexte de faible capacité d'adaptation, peuvent également exacerber la fragilité sociétale.

Les grandes variables concernant la capacité de la collectivité de répondre aux inégalités sociales et horizontales sont la solidité de la société civile, la possibilité pour les citoyens de porter leurs différends devant la justice, ainsi que la perception de la capacité qu'ont les citoyens de faire entendre leur voix et de demander des comptes – c'est-à-dire la possibilité qu'ils ont de participer à certains aspects de la conduite des affaires publiques, leur liberté d'expression et la liberté de la presse.

L'analyse statistique de ces indicateurs permet de distinguer deux composantes principales de la fragilité sociétale : ***l'accès à la justice, la redevabilité et les inégalités horizontales*** et ***les inégalités verticales et les inégalités entre les sexes***. La première composante renvoie aux sources institutionnelles des inégalités sociales, qui résultent du traitement inéquitable des citoyens et de la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique ou d'autres différences entre les groupes sociaux. La seconde composante est déterminée par les inégalités qui se manifestent dans la sphère économique et/ou privée, en particulier la ségrégation par sexe et les disparités de revenu (tableau 4.9).

Tableau 4.9. **Composantes de la fragilité sociétale**

Principales contributions à la première composante de la fragilité sociétale : *Accès à la justice, redevabilité et inégalités horizontales*	**Principales contributions à la seconde composante de la fragilité sociétale :** *Inégalités verticales et inégalités entre les sexes*
Voix citoyenne et redevabilité : mesure la perception de la capacité qu'ont les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs dirigeants, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de la presse.	**Coefficient de Gini :** indice mesurant les inégalités de revenu.
Accès à la justice : mesure la possibilité qu'ont les citoyens de bénéficier d'un accès sûr et effectif à la justice.	**Inégalités entre les sexes :** inégalités au regard de trois aspects importants du développement humain : santé reproductive, autonomisation et statut économique.
Inégalités horizontales : possibilité pour tous les groupes sociaux, distingués selon la langue, l'appartenance ethnique, la religion, la race, la région ou la caste, de bénéficier du même niveau de libertés civiles.	
Indice fondamental de la société civile : mesure la solidité générale de la société civile.	

Le tableau 4.10 présente de façon sommaire les caractéristiques de la dimension sociétale.

Tableau 4.10. **Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité sociétale**

Catégorie de contextes de fragilité	Description
Fragilité sociétale extrême	Niveaux élevés d'inégalités verticales et horizontales et d'inégalités entre les sexes ; niveau de redevabilité et état de droit extrêmement faibles ; société civile très faible ; accès à la justice médiocre ; nombre élevé de personnes déplacées
Fragilité sociétale forte	Niveaux élevés d'inégalités verticales et horizontales avec de forte inégalités entre les sexes dans le contexte d'une urbanisation rapide, et niveau de redevabilité et état de droit faibles.
Fragilité sociétale modérée	Inégalités verticales et fortes inégalités entre les sexes dans le contexte d'une urbanisation rapide, accès modéré à la justice et présence d'une société civile.
Fragilité sociétale faible	Présence d'inégalités verticales et horizontales et d'inégalités entre les sexes, mais d'un niveau relativement moindre ; société civile, voix citoyenne et redevabilité ainsi qu'accès à la justice solides.

Les résultats obtenus pour la dimension sociétale de la fragilité sont présentés sur le graphique 4.10.

Graphique 4.10. **Dimension sociétale de la fragilité**

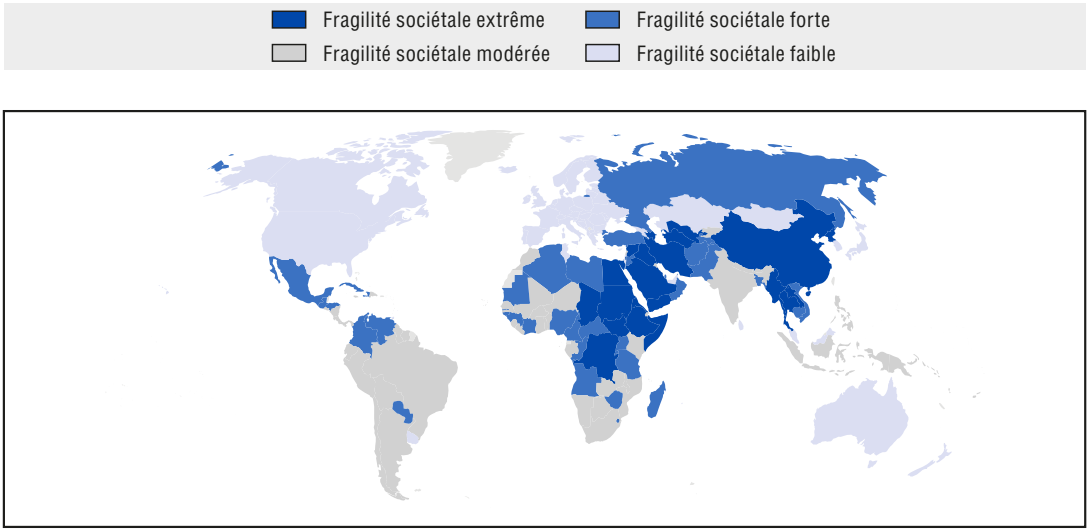

Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

Les contextes de faible fragilité sociétale affichent les taux de violence les plus bas. Les taux d'homicides y sont en moyenne cinq fois moins élevés que dans la catégorie des contextes de fragilité sociétale forte (graphique 4.11).

Graphique 4.11. **Dimension sociétale, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)**

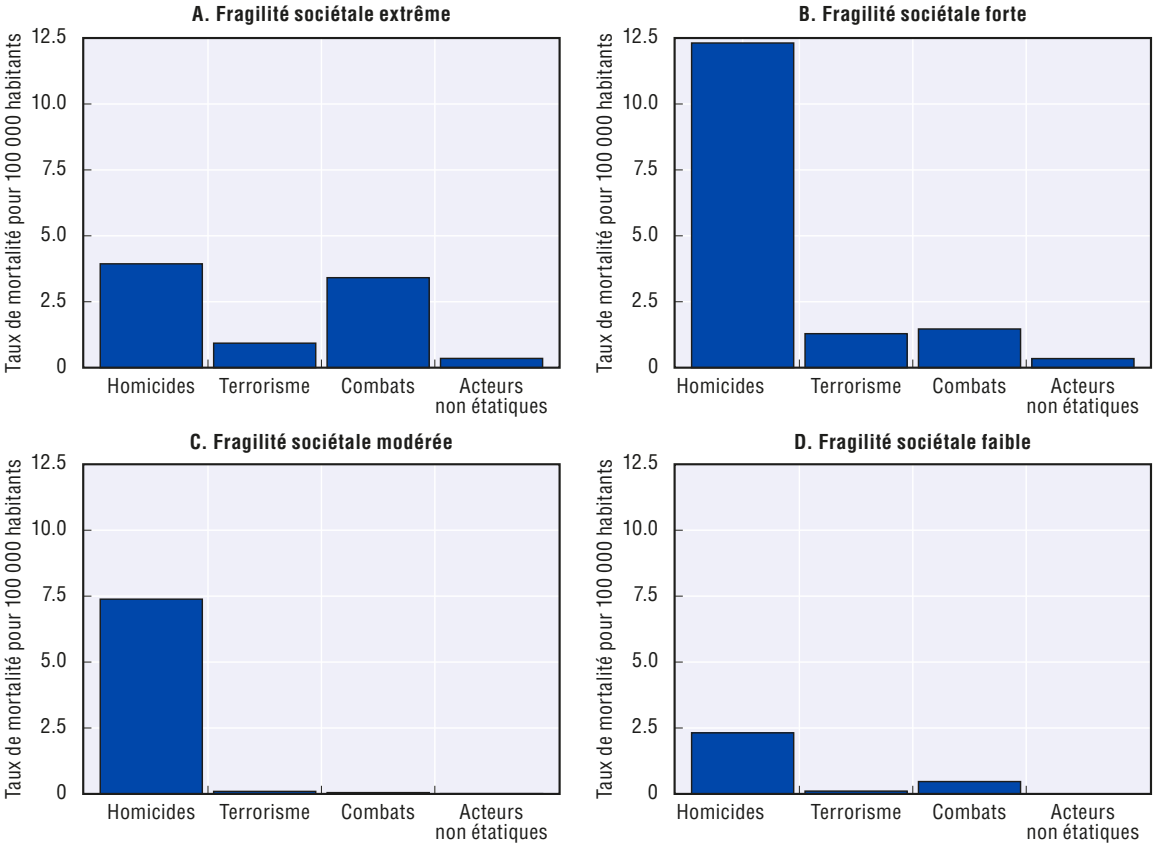

Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, www.start.umd.edu /gtd. Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, http://ucdp.uu.se. Calculs des auteurs.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449605

Les contextes de faible fragilité sociétale se caractérisent par des niveaux d'inégalités (verticales, horizontales et entre les sexes) plus bas, une société civile, une voix citoyenne et un niveau de redevabilité robustes et une justice très accessible. Les contextes de fragilité sociétale extrême enregistrent davantage de décès dus aux conflits armés que toutes les autres catégories. Beaucoup de contextes de fragilité sociétale forte se distinguent également par une urbanisation rapide, conjuguée à un niveau de redevabilité et un état de droit faibles. Cette catégorie comprend principalement des pays d'Afrique subsaharienne à croissance rapide.

Le nombre de décès liés aux combats est plus élevé dans les contextes de fragilité sociétale extrême. Ces derniers se caractérisent aussi par des inégalités horizontales et des taux d'homicides élevés, ainsi que de fortes inégalités verticales (mesurées par le revenu). De nombreuses études ont mis en évidence une corrélation entre la violence et la fragilité

sociétale extrême. Il existe un lien entre les inégalités horizontales et plusieurs types de violence (Stewart, 2010 ; Langer et Stewart, 2013 ; Brown et Langer, 2010), notamment la violence interethnique (Mancini, 2005 ; Fjelde et Østby, 2014), ainsi que les inégalités interrégionales et les conflits séparatistes (Bakke et Wibbels, 2006), la mobilisation de certains groupes pendant les guerres civiles (Langer, 2005), la répartition spatiale des combats de forte intensité lors de ces mêmes guerres (Murshed et Gates, 2005) et les troubles urbains (Østby, 2015 ; Raleigh, 2015).

Il a été montré que les facteurs sociétaux qui déterminent les inégalités entre femmes et hommes et la violence fondée sur le sexe avaient une influence sur le niveau de sécurité général. Des données empiriques indiquent que les niveaux nationaux d'inégalité entre les sexes dans les sphères politique, économique et sociale sont liés à des variables au niveau de l'État qui concernent la sécurité. Des chercheurs ont constaté que les États où le degré d'égalité entre les sexes est relativement élevé sont moins susceptibles de voir naître ou s'envenimer un conflit avec un autre État (Hudson et al., 2012). De même, des niveaux élevés d'égalité entre les sexes sont associés à un moindre risque de conflit civil au sein de la société (Caprioli, 2005). La violence fondée sur le sexe, y compris la violence d'un partenaire intime, est souvent un précurseur de l'apparition de conflits plus endémiques. Le viol et d'autres formes de violence fondée sur le sexe sont souvent utilisés comme armes de guerre pendant un conflit, ce qui contribue à perpétuer l'instabilité sociale. Dans les contextes où les inégalités entre femmes et hommes et la violence fondée sur le sexe sont fortes, les femmes ont aussi tendance à éprouver davantage de méfiance à l'égard des institutions et des processus politiques, ce qui a pour effet de faire perdurer le problème de la participation (Dryzek, 2014).

Corrélats de la violence

Le graphique 4.12 représente les liens entre la violence et les autres dimensions de la fragilité. Si les corrélations sont instructives sur un plan descriptif plutôt que causal, les relations par paire entre les indicateurs de la fragilité et des types particuliers de violence reflètent certaines théories générales du changement. Par exemple, comme l'a montré le chapitre 2, les homicides sont davantage corrélés surtout avec les inégalités verticales (mesurées par le coefficient de Gini), tandis que la violence politique l'est davantage avec les inégalités horizontales (mesurées par l'ensemble de données de V-Dem indiquant si les groupes sociaux distingués selon la langue, l'appartenance ethnique, la religion, la race, la région ou la caste bénéficient du même niveau de libertés civiles). Des tendances plus générales se détachent également : par exemple, la criminalité organisée en tant que forme de violence et les atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique (qui mesurent la violence domestique et le cadre juridique concernant sa prévention) sont les variables les plus corrélées avec les indicateurs de la fragilité relevant des autres dimensions.

Graphique 4.12. **Corrélations entre violence et fragilité (r > 0.3)**

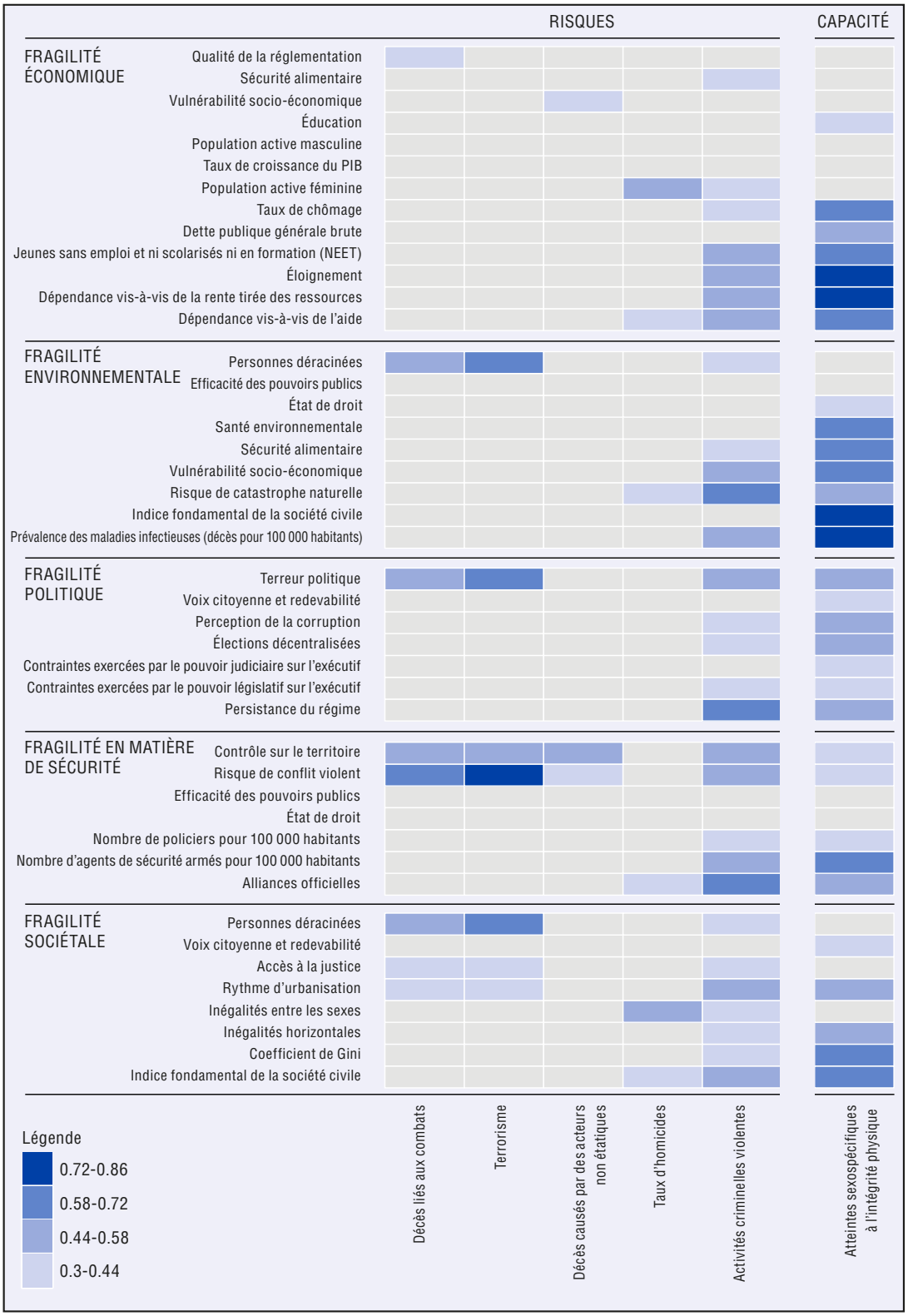

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933449619

Fragilité et résilience

Les premières recherches menées dans le domaine de la résilience ont conceptualisé la fragilité et la résilience comme étant les « deux extrémités opposées d'un spectre ». Cependant, des travaux plus récents ont montré qu'il y a en réalité « coexistence » entre la fragilité et la résilience, et que leur relation est à la fois complexe et dynamique – un changement dans l'une de ces dimensions n'entraînant pas nécessairement un changement proportionnel dans l'autre (de Boer, 2015b).

Si la notion de résilience a derrière elle un long passé étymologique dans des domaines tels que l'écologie, la psychologie et l'ingénierie, son application aux systèmes sociaux, aux villes et aux États est relativement nouvelle (Muggah, 2014). D'un point de vue normatif, la résilience est un terme utilisé dans un sens positif pour décrire la capacité d'un système d'absorber les perturbations tout en continuant d'assurer sa fonction de base (Rodin, 2014). Les implications positives de ce terme transparaissent dans la définition que donne l'OCDE de la résilience : « la capacité des ménages, des populations locales et des nations à absorber et surmonter les chocs, tout en adaptant et en transformant leurs structures et moyens d'existence d'une façon positive pour pouvoir faire face aux facteurs de stress, au changement et à l'incertitude à long terme » (OCDE, 2014).

On pourrait penser que, par définition, l'augmentation de la résilience entraîne toujours une diminution de la fragilité. Dans certains cas, néanmoins, l'amélioration de la résilience peut accentuer la fragilité. Un exemple classique de cette dynamique est fourni par les contextes fragiles dans lesquels l'État n'assure qu'un niveau limité de services essentiels. Dans ces circonstances, les acteurs non étatiques sont amenés à exercer des fonctions essentielles normalement dévolues à l'État. Bien que ces structures informelles améliorent la capacité d'adaptation des populations locales concernées, la diversité des services fournis conjuguée à l'absence d'intégration de ces derniers au sein d'une structure étatique plus vaste peut rendre plus difficiles les interventions et le relèvement après un choc négatif. Plus important encore, ces situations peuvent engendrer une concurrence opportuniste au sein du système étatique et voir certaines organisations rivaliser pour avoir le monopole de la violence. L'essor de ce que l'on appelle les « entrepreneurs de la violence » non seulement aggrave la fragilité immédiate des populations locales mais érode un peu plus l'autorité et la légitimité de l'État (Brock et al., 2012).

S'agissant de la violence, un même indicateur propre aux contextes fragiles peut être interprété de manière positive ou négative, selon les situations. Par exemple, la présence d'agents de la force publique peut renforcer la résilience en permettant le maintien de l'ordre public, tandis que leur absence pourrait être considérée comme un indicateur de l'aptitude des pouvoirs publics à assurer la sécurité des citoyens. Toutefois, l'impact sur la violence dépend de la façon dont la force publique est utilisée. Ainsi, la politisation de la sécurité peut en fait accroître la probabilité de la violence. Il existe de nombreux cas pour lesquels il est difficile de déterminer si le bilan global d'un facteur donné est positif ou négatif, ce qui rend l'analyse de la fragilité et de la résilience complexe.

La relation entre la fragilité et les événements qualifiés de « cygnes noirs » est également intéressante. Les « cygnes noirs » sont des événements de grande ampleur peu fréquents et imprévisibles ; les attentats du 11 septembre 2001 et la vague de révolutions qui a débuté en décembre 2010 dans le monde arabe en sont des exemples notables. Ces événements peuvent être interprétés comme des signes de fragilité, mais l'on peut faire valoir le contre-argument selon lequel la capacité de résister à des événements dévastateurs à grande échelle est une preuve de robustesse (Taleb et Treverton, 2015). À l'appui de ce point de vue, le Liban, qui a traversé 15 années de guerre civile et connu ensuite des éruptions sporadiques

de violence et de conflits pendant plusieurs décennies, a su se doter de systèmes solides dans un contexte de revendications de pouvoir concurrentes. Les tenants de cette théorie qualifient les systèmes qui tirent profit de l'instabilité « d'anti-fragiles » (Taleb et Treverton, 2015).

Les indicateurs de la fragilité et de la résilience ne doivent pas être appréhendés isolément : leur effet net peut être positif ou négatif selon la façon dont se conjuguent les facteurs contextuels spécifiques au pays. Le lien entre la fragilité et la résilience restera un domaine en continuelle évolution pour les chercheurs et les praticiens.

Notes

1. L'Organisation mondiale de la santé définit la violence comme « la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un maldéveloppement ou des privations » (OMS, 2002).
2. Agrégats des réponses les plus courantes obtenues à deux questions, « Quelle est la raison principale pour laquelle les jeunes entrent dans des groupes rebelles ? » et « Quelle est la raison principale pour laquelle les jeunes entrent dans des gangs ? », dans des enquêtes menées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en Colombie, en Côte d'Ivoire, au Mali, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone. Pour de plus amples précisions sur la méthodologie de l'enquête, voir Bøås, Tiltnes et Flatø (2010).

Références

Anten, L., I. Briscoe et M. Mezzera (2012), « The political economy of state-building in situations of fragility and conflict: From analysis to strategy », *Conflict*, janvier, https://www.clingendael.nl/sites/default/files/20120100_cru_political_economy.pdf.

Bakke, K.M. et E. Wibbels (2006), « Diversity, disparity, and civil conflict in federal states », *World Politics*, vol. 59, n° 1, pp. 150.

Banque mondiale (2011), *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, Banque mondiale, Washington, DC, http://doi.org/10.1596/978-0-8213-8439-8.

Baranyi, S. et K. Powell (2005), « Fragile states, gender equality and aid effectiveness : A review of donor perspectives », *North-South Institute*, août, http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2012/10/2005-Fragile-States-Gender-Equality-and-Aid-Effectiveness-A-Review-of-Donor-Perspectives.pdf.

Bøås, M., Å. Tiltnes, et H. Flatø (2010), « Comparing the Cases », document de référence destiné au *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, Banque mondiale.

Bodanac, N., D. Hyslop et R. Valente (2016), « Understanding the climate-conflict nexus from a humanitarian perspective: A new quantitative approach », OCHA *Policy and Studies Series*, mai, https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/OCHA_OP17_climate%20change_online.pdf.

Brock, L. et al. (2012), *Fragile States*, Polity Press, Cambridge.

Brown, G.K. et A. Langer (2010), « Horizontal inequality and conflict: A critical review and research agenda », *Conflict, Security & Development*, vol. 10, n° 1, pp. 27-55.

Buhaug, H. et al. (2014), « One Effect to Rule Them All? A Comment on Climate and Conflict », *Climatic Change*, vol. 10.

Caprioli, M. (2005), « Primed for violence: The role of gender inequality in predicting internal conflict », *International Studies Quarterly*, http://doi.org/10.1111/j.0020-8833.2005.00340.x.

de Boer, J. (2015a), « The crime-conflict 'nexus': State of the evidence », juillet, http://i.unu.edu/media/cpr.unu.edu/attachment/1665/OC_05-The-Crime-Conflict-Nexus.pdf.

de Boer, J. (2015b), « Resilience and the fragile city », *Stability: International Journal of Security and Development*, vol. 4, n° 1, pp. 1–7, http://doi.org/10.5334/sta.fk.

Dryzek, J.S. (2014), « Political inclusion and the dynamics of democratization », *American Political Science Review*, vol. 90, n° 3, pp. 475–487, https://doi.org/10.2307/2082603.

Fjelde, H. et G. Østby (2014), « Socioeconomic inequality and communal conflict: A disaggregated analysis of sub-Saharan Africa, 1990–2008 », *International Interactions*, vol. 40, n° 5, pp. 737-762.

Galtung, J. (1969), « Violence, peace and peace research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, pp. 167–191.

GIEC (2012), *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, https://www.ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX_Full_Report.pdf.

Hsiang, S.M., M. Burke et E. Miguel (2013), « Quantifying the influence of climate on human conflict », *Science (New York, N.Y.)*, vol. 341, n° 6151, http://doi.org/10.1126/science.1235367.

Hudson, V. et al. (2012), *Sex and World Peace*, Columbia University Press.

IEP (2015), *Global Terrorism Index 2015: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism*, http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf.

Langer, A. (2005), « Horizontal inequalities and violent group mobilisation in Côte d'Ivoire », *Oxford Development Studies*, vol. 33, n° 1, pp. 25-45.

Langer, A. et F. Stewart (2013), « Horizontal inequalities and violent conflict: Conceptual and empirical linkages », *Working Paper*, n° 14, Centre for Research on Peace and Development, Louvain, Belgique, https://soc.kuleuven.be/web/files/12/80/wp14.pdf.

Mancini, L. (2005), « Horizontal inequality and communal violence: Evidence from Indonesian districts », *CRISE Working Paper,* n° 22, Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, University of Oxford, Oxford, Royaume-Uni, https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08c6ded915d3cfd0013aa/wp22.pdf.

Muggah, R. (2014), « Deconstructing the fragile city: Exploring insecurity, violence and resilience », *Environment and Urbanization*, vol. 26 (2011), pp. 1-14, http://doi.org/10.1177/0956247814533627.

Muggah, R. (2010), « Stabilising fragile states and the humanitarian space », in M. Berdal et A. Wennmann (dir. publ.), *Ending Wars, Consolidating Peace: Economic Perspectives*, The International Institute for Strategic Studies, Londres.

Murshed, S.M. et S. Gates (2005), « Spatial horizontal inequality and the Maoist insurgency in Nepal » Université des Nations Unies WIDER, *Research Paper*, n° 2003/43, http://isites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic700752.files/Murshed_Gates_Spatial_Inequality_Maoist_Nepal_RDE_9_2005.pdf.

Ncube, M., B. Jones et S. Kayizzi-Mugerwa (2013), « Drivers and dynamics of fragility in Africa », *Africa Economic Brief*, vol. 4, n° 5, pp. 1-16, http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic_Brief_-_Drivers_and_Dynamics_of_Fragility_in_Africa.pdf.

OCDE (2014), « Guidelines for resilience systems analysis: How to analyse risk and build a roadmap to resilience », OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/Resilience Systems Analysis FINAL.pdf.

OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé,* Organisation mondiale de la santé, Genève, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619_fre.pdf/.

ONUDC (2013), *Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data,* Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf.

Østby, G. (2015), « Rural–urban migration, inequality and urban social disorder: Evidence from African and Asian cities », *Conflict Management and Peace Science*, vol. 1, n° 25.

Özerdem, A. et S. Podder (2011), « Disarming youth combatants: Mitigating youth radicalization and violent extremism », *Journal of Strategic Security*, vol. 4, n° 4, pp. 63-80, http://doi.org/10.5038/1944-0472.4.4.3.

Raleigh, C. (2015), « Urban violence patterns across African states », *International Studies Review*, vol. 17, n° 1.

Regan, P. M. et D. Norton (2005), « Greed, grievance, and mobilization in civil wars », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n° 3, pp. 319-336, http://doi.org/10.1177/0022002704273441.

Rodin, J. (2014), « The resilience dividend: Being strong in a world where things go wrong », *Public Affairs*, https://ssir.org/articles/entry/the_resilience_dividend.

START (2016), *Global Terrorism* (base de données), https://www.start.umd.edu/gtd.

Stepanova, E. (2010a), *SIPRI Yearbook 2010: Armaments, Disarmament and International Security.*

Stepanova, E. (2010b), « Armed conflict, crime and criminal violence », in Stockholm International Peace Research Institute (dir. publ.), *SIPRI Yearbook 2010*, pp. 37-60.

Stewart, F. (2010), « Horizontal inequalities as a cause of conflict: A review of crise findings », *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, document de référence.

Taleb, N.N. et G.F. Treverton (2015), « The calm before the storm », *Foreign Affairs*, février, vol. 1-7, www.relooney.com/NS4053/00_NS4053_134.pdf.

Theisen, O. M., N.P. Gleditsch et H. Buhaug (2013), « Is climate change a driver of armed conflict », *Climatic Change*, vol. 117, pp. 6-13.

Uppsala University (2016), Conflict Data Program (UCDP), UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset, v.4-2015, 1946-2014, http://ucdp.uu.se.

Urdal, H. (2012), *A Clash of Generations? Youth Bulges and Political Violence.*

USAID (2015), *Organized Crime, Conflict and Fragility*, septembre, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00KPM5.pdf.

Vallings, C. et M. Moreno-Torres (2005), « Drivers of fragility: What makes states fragile? », *Poverty Reduction in Difficult Environments*, vol. 7, http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/12824/1/pr050007.pdf.

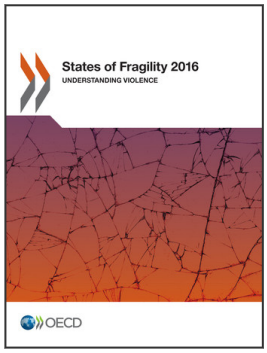

Extrait de :

States of Fragility 2016

Understanding Violence

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264267213-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Abel, Andrea*, et al.* (2017), « Fragilité et violence », dans OCDE, *States of Fragility 2016 : Understanding Violence*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264269996-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

OCDE